



Procès-verbal
Le mercredi 10 avril 2002 - n° 85

14 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Julien, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 78 Loi budgétaire n° 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires

La motion est adoptée.

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 390 Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance

La motion est adoptée.

10 avril 2002

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Duguay (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 700 citoyens et citoyennes de Sept-Îles et de la Basse-Côte-Nord, concernant la cession du territoire nord-côtier.
(Dépôt n° 1056-20020410)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Legendre, ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, dépose :

Un contrat conclu entre le gouvernement du Québec et Oxygène 9 inc.
(Dépôt n° 1057-20020410)

Un contrat conclu entre Tourisme Québec et Oxygène 9 inc.
(Dépôt n° 1058-20020410)

Un rapport préparé par Oxygène 9 inc. et intitulé « Journées de développement de l'offre touristique québécoise ».
(Dépôt n° 1059-20020410)

Un rapport préparé par Oxygène 9 inc. et intitulé « Projet d'agence de développement touristique ».
(Dépôt n° 1060-20020410)

À la demande de Mme la Présidente, M. Dupuis (Saint-Laurent) retire certains propos non parlementaires.

10 avril 2002

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires dévolus aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Environnement et de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Transports ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires dévolus à la Promotion et au développement du Tourisme et d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires dévolus au Conseil du trésor, Administration et Fonction publique.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Fournier (Châteauguay) signale à Mme la Présidente que la question écrite n° 42 a été retirée du *Feuilleton et préavis* sans que, selon lui, une réponse lui ait été donnée. Mme la Présidente indique qu'elle renseignera l'Assemblée à ce sujet au cours de la prochaine séance.

À 15 h 07, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme la Présidente lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 11 avril 2002, à 14 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL

10 avril 2002
